

Schéma des achats responsables

Face aux urgences climatiques, sociales, économiques, le Département de la Dordogne s'engage pleinement en agissant dans le cadre de ses compétences et en orientant ses politiques publiques vers la dynamisation sociale et économique du territoire et l'excellence environnementale. Des nombreuses actions menées depuis plusieurs années en témoignent.

De l'achat public à l'achat public responsable au Conseil Départemental de la Dordogne

Le montant total des achats du Conseil Départemental de la Dordogne s'est établi à 75 millions d'euros lors de l'exercice 2023.

Les achats permettent au Département d'exercer ses compétences et portent ainsi notamment de façon récurrente sur des opérations de travaux de réhabilitation et de maintenance de ses bâtiments et des collèges, d'entretien et construction de la voirie départementale, des infrastructures ou encore l'achat de fournitures courantes et de services tels que l'acquisition de matériel et de solutions informatiques, de fournitures et d'équipements et enfin de prestations intellectuelles ou de maîtrise d'oeuvre.

Ce sont **en moyenne 400 marchés passés annuellement** dont les 2/3 accroissent l'activité d'opérateurs économiques locaux.

Ces marchés représentent ainsi de forts enjeux territoriaux en matière économique, social et environnemental.

Conscient de ces enjeux, le Département intègre d'ores et déjà des considérations environnementales et sociales dans ses marchés publics devançant les impératifs posés par le **schéma des achats écologiquement et socialement responsables (SPASER)**.

Ainsi, d'un acte volontaire et progressif à pratiquer l'achat public responsable, [le schéma des achats responsables 2024 -2028](https://www.dordogne.fr/fileadmin/medias/Publications/2026/achats-responsables/Sch%C3%A9ma_des_achats_responsables-CD-Dordogne.pdf) (https://www.dordogne.fr/fileadmin/medias/Publications/2026/achats-responsables/Sch%C3%A9ma_des_achats_responsables-CD-Dordogne.pdf) permettra au Département de franchir une nouvelle étape dans la prise en compte des considérations environnementales, sociales et économiques dans les contrats de la commande publique au service du territoire, des périgourdins et du tissu économique local.

